

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Communication, création et intégration numérique – image et son

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017  
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université de Poitiers (UP)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

Ouverte en 2007, la licence professionnelle (LP) *Techniques et activités de l'image et du son (TAIS)*, spécialité *Communication, création et intégration numérique - image et son*, forme des réalisateurs en audiovisuel et en multimédia pour le web. Dispensée à l'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Angoulême, elle prépare les étudiants à la réalisation de produits multimédia adaptés aux besoins des usagers par l'apprentissage d'outils d'analyse et de mesure des attentes et des pratiques d'un public. Polyvalente, elle permet également aux étudiants de se familiariser avec les concepts d'écriture audiovisuelle (techniques de narration, supports d'enregistrement, de diffusion, de réception) et de savoir conduire une réflexion théorique dans le cadre du développement web. Elle vise à parfaire leur projet professionnel en développant leurs connaissances en gestion de projet et leurs compétences en anglais professionnel pour l'audiovisuel et le multimédia.

La LP TAIS accueille des étudiants en formation initiale ou continue et des apprentis. Elle est également accessible par une validation des acquis de l'expérience (VAE) ou une validation des acquis professionnels (VAP).

À la rentrée 2015, la maquette a changé en fusionnant les deux parcours « image » et « son ». Le dossier présente ainsi la formation avant et après cette modification afin d'en mesurer les évolutions.

## Analyse

Objectifs
<p>Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation sont clairement exposées, pour chaque parcours (<i>Image</i> et <i>Son</i>). Les débouchés professionnels en termes de métiers sont assez divers, notamment pour le parcours « image ». Le parcours « son » offre une diversité de métiers moindre (monteur son, sound designer, réalisateur pour web radio) alors que les débouchés dans ce domaine sont pourtant variés.</p> <p>En revanche, les compétences personnelles et transversales ne sont pas suffisamment mises en évidence. Les types d'entreprises susceptibles d'accueillir les futurs diplômés ne sont pas assez renseignés.</p> <p>Notons que, depuis 2015, une restructuration de la formation a permis d'en clarifier les objectifs et de renforcer, dans les enseignements, la place de la pédagogie par projet.</p>
Organisation
<p>Depuis 2015, les deux parcours initiaux (<i>Son</i> et <i>Image</i>) ont été supprimés afin d'offrir aux étudiants une formation complète sur les métiers du multimédia et de l'audiovisuel pour le web. La formation s'articule en 7 unités d'enseignement (UE) dont une d'harmonisation. Le stage et le projet tuteuré constituent chacun une unité à part entière. Les enseignements dispensés sont en cohérence avec les métiers visés. Il n'y a pas de cours magistral ; les</p>

<p>enseignements sont dispensés sous forme de travaux dirigés - TD (47 %) et de travaux pratiques - TP (53 %), l'ensemble représentant un volume horaire de 450 h en présentiel. Le stage se déroule sur une période de 12 à 16 semaines.</p> <p>La suppression des parcours en 2015 a conduit à structurer la formation en un seul tronc commun. Cette réorganisation engendre une perte en spécificité des étudiants se destinant à l'un ou l'autre des corps de métiers.</p> <p>La formation a tissé des partenariats avec d'autres établissements locaux : École des métiers de l'animation ; École européenne supérieure de l'Image ; Créadoc documentaire de création (formation préparant les étudiants à un master en écriture et réalisation documentaires). Ces partenariats se manifestent essentiellement par des échanges d'enseignants/intervenants professionnels non académiques, cycles de conférences et workshops.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>D'un point de vue technique, la LP TAIS s'appuie sur plusieurs laboratoires de recherche dont les spécialités relèvent, entre autres, de l'image ou de l'acoustique : X-LIM ou PPRIME (Institut Polytechnique de Poitiers - recherche et ingénierie en matériaux, mécanique et énergétique). Les implications sociétales des développements web sont, de plus, intégrées à travers les appuis des unités mixtes de recherche UMR-7301 - MIGRINTER (Migrations internationales, espaces et sociétés), du CEREGE (Centre de recherche en gestion) ou de l'équipe FORELL (Formes et représentations en linguistique et en littérature).</p> <p>D'un point de vue académique, la formation bénéficie des collaborations des écoles du Campus Image sur le site d'Angoulême et des enseignants d'autres DUT (Diplôme universitaire de technologie). Cette transversalité a permis de réaliser des projets tuteurés en partenariats avec d'autres LP (<i>Electroacoustique et acoustique environnementale ; Communication et management des événements</i>). Cependant, ces opportunités ne sont plus d'actualité en raison de l'incompatibilité des calendriers et de leurs impératifs différents.</p> <p>Bien que l'appui important des collectivités locales est à noter, la liste des entreprises (4 parmi lesquelles 2 grappes d'entreprises) soutenant la formation pourrait être renforcée.</p> <p>Enfin, s'il existe d'autres LP TAIS, le dossier précise que chacune a sa spécificité propre. Il n'existe pas de formations concurrentes au sein du tissu régional.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique est diversifiée et en cohérence avec la formation dispensée : jusqu'en 2015, elle comportait 7 enseignants et enseignants chercheurs (2 maîtres de conférences (MCF) en 63<sup>e</sup> section - Génie électrique, électronique, photonique et systèmes - et 71<sup>e</sup> section - Sciences de l'information et de la communication - CNU - Conseil national des Universités, 4 professeurs certifiés (PRCE) dont un en 9<sup>e</sup> section - Langue et littérature françaises, 1 professeur agrégé (PRAG)), 2 professeurs associés (PAST) et 10 professionnels non académiques. Depuis la rentrée 2015, elle compte 2 enseignants-chercheurs (1 professeur des universités (PU) en 60<sup>e</sup> section : Mécanique, génie mécanique, génie civil, 1MCF en 63<sup>e</sup> section) en moins. La plupart des enseignants sont rattachés au département <i>Métiers du multimédia et de l'internet</i> (MMI). 43 % des enseignements sont assurés par des professionnels non académiques. Ces enseignements permettent aux étudiants d'acquérir des compétences et des savoir-faire du cœur de métier.</p> <p>Le pilotage de la formation est effectué par une équipe regroupant un responsable administratif - directeur des études, un responsable des projets tuteurés, un responsable des stages et un responsable de l'apprentissage. Il est à noter que le co-porteur du projet n'intervient pas dans les enseignements de la LP TAIS.</p> <p>Les réunions de l'équipe pédagogique sont trimestrielles et se font en l'absence d'étudiants.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Les effectifs de la formation sont assez stables sur les 5 dernières années (entre 21 et 26 étudiants de 2011 à 2016 pour un nombre de candidatures compris entre 119 et 170). La majorité des recrutés vient d'un DUT (MMI, <i>Information communication</i>) et d'un BTS-BTSA (<i>Audiovisuel, Design graphique</i>). On note l'absence d'étudiants venant d'une deuxième année de licence (L2) bien que la formation se dise ouverte à ce genre de profil.</p> <p>Il faut également mentionner le nombre important de recrutés provenant d'un autre établissement (entre 70 % et 90 %), indiquant un volume réduit de recrutement endogène provenant du DUT MMI. La formation s'avère plus attractive auprès des étudiants extérieurs à l'établissement.</p> <p>Ouverte à l'alternance, la formation accueille un nombre d'apprentis assez faible (moins de 35 % des inscrits).</p> <p>Le taux de réussite à l'issue de la formation est élevé (de 90 % à 96 %).</p> <p>En moyenne, entre 2012 et 2015, 25 % des étudiants poursuivent leurs études (selon les enquêtes à 6 mois), ce qui constitue la limite maximale. Le taux d'insertion professionnelle avoisine les 90 % 18 mois après l'obtention du diplôme, avec un secteur d'embauche préférentiel correspondant au bassin d'emploi visé par la formation.</p>

<b>Place de la recherche</b>
<p>En tant que licence professionnelle, la place de la recherche dans la formation est naturellement minime. La LP TAIS bénéficie cependant des interventions d'enseignants chercheurs (27<sup>e</sup> section : Informatique, 71<sup>e</sup> section : Sciences de l'information et de la communication et 63<sup>e</sup> section : Génie électrique, électronique, photonique et systèmes, du CNU - Conseil national des universités) issus des laboratoires de recherches en appui de la formation. Ainsi, ils alimentent leurs enseignements de leurs propres travaux et proposent des projets en lien avec leurs activités de recherche.</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La LP TAIS fait une place importante à la professionnalisation. En particulier, plus de la moitié des enseignements sont dispensés sous forme de travaux pratiques (TP), majoritairement encadrés par des professionnels non académiques. Les projets tiennent aussi une place prépondérante. Le module de PPP (Projet professionnel personnalisé) accompagne les étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel. De plus, une UE spécifiquement dédiée à la gestion de projet est intégrée à la maquette. Enfin, l'anglais tient une place essentielle dans cette formation centrée sur le multimédia. 30 h de travaux dirigés (TD) et 9 h de TP sont consacrées à l'anglais professionnel du multimédia.</p> <p>La formation est ouverte à l'alternance, ce qui permet aux étudiants de se situer professionnellement de manière concrète et offre également une mixité dans le cadre des projets entre apprentis et étudiants en formation initiale. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est jointe au dossier ; elle est claire mais succincte. Elle gagnerait à être davantage précisée.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>La formation donne la possibilité aux étudiants de réaliser un stage à l'étranger sur la base du volontariat. Cependant, aucun chiffre ni information à ce sujet ne sont fournis dans le dossier.</p> <p>L'organisation et l'évaluation des projets, des stages et de la formation par alternance sont clairement exposées. Les projets tuteurés sont définis et organisés par le responsable des projets ; suivis par des enseignants-référents, ils sont évalués en continu puis font l'objet de deux présentations (devant un jury technique puis lors d'une soutenance orale). Ils font également l'objet d'un rapport écrit. Leur durée est exprimée en semaines, ce qui ne permet pas le volume horaire dédié par rapport au volume global de la formation.</p> <p>Supervisés par le responsable des stages, les stages sont suivis par un enseignant référent et sont évalués par une soutenance, un rapport écrit et une évaluation par le maître de stage de l'entreprise d'accueil. Il est cependant regrettable qu'hormis les maîtres de stage, les professionnels non académiques ne soient pas plus impliqués dans les jurys d'évaluation essentiellement constitués d'académiques. On notera toutefois que la présence d'une personne candide s'avère positif (son statut n'est cependant pas précisé).</p> <p>Concernant les apprentis, les modalités de suivi sont définies par le Centre de formations des apprentis (CFA) à travers des réglementations spécifiques (livret électronique ; soutenance accompagnée d'un rapport) ; supervisés par le responsable de l'apprentissage, ils sont suivis par un enseignant référent.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>La formation est ouverte à l'international et accueille chaque année au moins un étudiant étranger. Le dossier mentionne l'existence d'un accompagnement dédié à ces étudiants mais aucun détail n'est donné.</p> <p>Aucune mobilité sortante n'est envisagée. Il n'existe pas non plus de partenariats internationaux (le dossier évoque des projets de partenariats mais rien n'a été concrétisé pour le moment).</p> <p>Les stages à l'étranger ne sont pas renseignés. Or une incitation à réaliser des stages à l'étranger pourrait être un élément pertinent, la place faite à l'anglais au sein de la LP devant permettre d'établir des partenariats pérennes.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>La formation a mis en place des modalités de recrutement classiques via la participation de l'équipe pédagogique aux journées d'information. De plus, le DUT MMI propose un parcours différencié au semestre 4, dit "d'études courtes", qui est pour partie orienté vers une préparation à la LP TAIS. Malgré cela, le recrutement de la formation est à très grande majorité extérieur à l'université (la raison n'est pas renseignée).</p> <p>Les candidats doivent être titulaires d'un bac+2 dans les domaines de l'informatique, de l'audiovisuel, de l'information et de la communication ou des arts du spectacle et justifier de compétences personnelles dans les domaines de la LP. Les critères académiques sont également évalués ainsi que l'expérience professionnelle, un projet bien défini et la motivation. Il est étonnant qu'il n'y ait pas d'entretien de recrutement qui permettrait de cerner davantage leur profil.</p> <p>Du fait d'une politique locale, une attention particulière est portée aux candidatures issues d'une L2 des UFR de Lettres (spectacles, musicologie), de Sciences humaines ou de Sciences. Celle-ci ne semble pas pour l'instant avoir été très porteuse. Enfin, des dispositifs d'accompagnement (en partenariat avec le CFA) sont proposés aux candidats à</p>

<p>l'alternance pour préciser/définir leur projet professionnel. Ceux-ci auraient pu être précisés dans le dossier. Compte-tenu de l'hétérogénéité du public, une harmonisation est prévue, notamment en développement web, grâce à l'UE optionnelle <i>Mise à niveau</i> de 40 h. Le pourcentage d'étudiants qui la suivent n'est pas précisé. Il s'agit a priori du seul dispositif de remise à niveau des étudiants en difficulté. Des dispositifs d'accompagnement d'étudiants en situation de handicap sont mis en œuvre, notamment grâce au pôle handicap de l'université (prise de notes, rédaction des évaluations du contrôle continu, tiers temps).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les enseignements sont exclusivement dispensés en mode présentiel. Le dossier fait état d'un changement dans les modalités pédagogiques : une augmentation des TD (186 h de 2011 à 2014 - 213 h depuis 2015) et une diminution des TP (260 h de 2011 à 2014 - 237 h à partir de 2015). L'objectif est de renforcer les enseignements théoriques en gestion de projet, en information et en projet professionnel.</p> <p>Du fait du domaine d'études de la formation, le numérique a une place importante dans la LP TAIS. L'équipe pédagogique a notamment proposé un projet de réalisation de vidéos en ligne en vue de « réamorcer le goût pour la théorie » dans le cadre de l'appel à projets IDEFI (Initiatives d'excellence en formations innovantes) de l'Université de Poitiers. Il est également suggéré que la LP TAIS puisse servir d'incubateur pour la production de vidéos de vulgarisation scientifique pour l'Université de Poitiers. Si tel était le cas, cela pourrait être un bel outil de valorisation de la formation et de ses étudiants dans la mesure où cette entreprise s'appuie sur un projet d'étudiants.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>L'évaluation des étudiants est réalisée lors d'une session unique, sans session de rattrapage. L'étudiant doit obtenir une moyenne minimum de 10/20 à l'ensemble de toutes les UE ainsi qu'une moyenne minimum de 10/20 à l'ensemble constitué par le stage et le projet tuteuré.</p> <p>Chaque module est évalué au moyen de contrôles continus ; les épreuves sont de nature variée (écrites, orales, rapports, soutenances). Stage et projet tuteuré bénéficient d'une double évaluation, d'un rapport et d'une soutenance orale devant un jury pluridisciplinaire composé pour au moins un quart et au plus la moitié de professionnels non académiques concernés par la formation. Chaque UE est supervisée par un responsable qui s'assure du bon déroulement des contrôles des intervenants extérieurs. Les évaluations antérieures sont communiquées aux étudiants et un manuel leur est transmis (avec les grilles d'évaluation) pour les rapports de projets et de stages.</p> <p>Le jury de diplôme se réunit deux fois dans l'année : fin juin - début juillet pour la validation des UE et en septembre pour l'UE de stage.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Aucune information n'est fournie quant aux modalités de suivi de compétences des étudiants. Le dossier mentionne un accompagnement des étudiants dans la réalisation de leur portfolio mais cela ne représente pas un suivi de la totalité des compétences acquises au cours de la formation.</p> <p>La LP TAIS a mené une réflexion qui a conduit en 2015 à la refonte de sa maquette pédagogique. Celle-ci a en particulier permis de clarifier les objectifs de la formation et les connaissances/compétences que les étudiants doivent avoir acquises à l'issue de la LP. Une réflexion est toujours en cours, en particulier à propos de la place de l'informatique dans la formation.</p> <p>L'annexe descriptive au diplôme (ADD) est personnalisée et une réflexion est menée afin d'y intégrer des informations relatives aux projets et stages réalisés.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Une enquête annuelle est réalisée 30 mois après l'obtention du diplôme par le Service des études, de l'évaluation et du pilotage (SEEP) de l'université. Elle présente un tronc commun obligatoire et des questions spécifiques liées à la formation. Une autre enquête à 6 mois est réalisée à l'initiative de l'établissement. Les diplômés sont contactés par courrier postal et/ou électronique. Des relances sont également réalisées, le cas échéant, par des vacataires étudiants. Seuls les résultats de l'année 2015 sont renseignés. La formation ne réalise pas d'enquête en interne.</p> <p>L'équipe pédagogique semble s'être emparée de la question puisqu'une analyse de ces données est fournie et une réflexion est menée en parallèle sur l'affichage de la LP, son recrutement et le rôle des UE d'harmonisation proposées en début de formation.</p> <p>En outre, il est à noter qu'un annuaire des diplômés des écoles du campus de l'image d'Angoulême a également été mis en place. Les étudiants peuvent y adhérer afin de prendre connaissance des informations culturelles, stages et emplois. Enfin, les réseaux sociaux peuvent également être utilisés afin de garder le contact avec les anciens étudiants.</p>

### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Un conseil de perfectionnement a été mis en place durant l'année universitaire 2008-2009. Il est constitué de 14 enseignants / enseignants-chercheurs / chercheurs intervenant dans la formation, de 8 professionnels hors PAST (Enseignants associés) intervenant dans la formation, de 2 étudiants et 2 autres personnes (statut non défini). Il se réunit deux fois par an, en novembre et en mars. Il traite des questions de fonctionnement et d'organisation de la LP. Un compte-rendu est joint au dossier.

L'évaluation des formations par les étudiants est réalisée au niveau de l'établissement. Les résultats de l'évaluation de la LP TAIS sont insatisfaisants concernant les items de la formation et de son organisation (contenu adapté au projet professionnel, articulation des contenus de la formation). Les anciens étudiants sondés ne font pas non plus preuve d'une grande satisfaction globale à l'égard de la formation suivie (taux de satisfaction inférieur à 50 %), notamment pour ce qui concerne les connaissances acquises et l'adéquation des savoir-faire au projet professionnel.

Les enquêtes relatives à l'évaluation des enseignements sont sous la responsabilité des équipes pédagogiques. La LP en a organisé une en janvier 2016. Son analyse aurait pu être plus poussée. Il semble cependant que les résultats de cette enquête servent de base de discussion dans le cadre des conseils de perfectionnement.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- La formation a tissé quelques partenariats solides avec les collectivités locales et les écoles du Campus Image.
- Le taux d'insertion professionnelle est bon.
- Le conseil de perfectionnement a permis de relever des dysfonctionnements et d'y apporter des solutions.

### Points faibles :

- Les collaborations industrielles sont à renforcer.
- La suppression des deux parcours a engendré une perte de compétences spécifiques dans le domaine « son ».
- Les taux de satisfaction des anciens étudiants à l'égard de la formation sont relativement faibles.
- La gouvernance de la formation est ambiguë : le co-porteur de la mention n'intervient pas dans les enseignements.

### Avis global et recommandations :

La formation affiche des partenariats variés avec les collectivités et les acteurs académiques de la région. Elle devrait développer ses partenariats avec les acteurs économiques afin d'accroître le taux d'étudiants en alternance. Cela lui permettrait de mieux insérer professionnellement ses étudiants.

L'équipe pédagogique devrait développer de nouvelles modalités d'enseignement, en s'appuyant par exemple plus encore sur le numérique, et engager une véritable démarche de suivi des compétences.

Le recrutement ne s'appuie que sur l'examen des dossiers des candidats. L'organisation d'entretiens permettrait de cerner davantage le projet professionnel des candidats (en mesurant l'adéquation de la formation à leur projet) et d'augmenter, par conséquent, le taux de satisfaction des diplômés.

# Observations de l'établissement



Poitiers, le 16/06/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-LP180013763 - licence professionnelle  
« communication, création et intégration numérique - image et son ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique de la licence professionnelle « communication, création et intégration numérique - image et son », valide le nouveau rapport du HCERES qui a pris en compte les erreurs factuelles qu'elle avait souligné et ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers  
et par délégation,  
la Vice Présidente  
Virginie Laval